

le stéphanois



257 17 JANVIER - 7 FÉVRIER 2019

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Au service du public p. 4 et 5

Voté le 13 décembre, le budget de la Ville entend répondre à une urgence sociale et écologique et donner la priorité à la solidarité, à l'égalité et à la justice sociale.

Colère intacte p. 7

Emmanuel Macron en appelle aux maires pour renouer avec la population. Joachim Moysse n'entend pas jouer le rôle de faire-valoir d'une politique que les Gilets jaunes contestent.

La vie sans écran p. 18 et 19

Quand les adultes ne peuvent plus se passer de leurs tablettes et de leurs smartphones ce sont les enfants qui trinquent. La règle est simple : aucun écran avant 3 ans.

Eau, une richesse à préserver



Parce que l'eau potable doit demeurer un bien commun, la gestion de la ressource implique que les collectivités locales favorisent la préservation des milieux et l'économie des usages. p. 10 à 13

HORS LES MURS

Danse avec les livres

Le Rive Gauche, loin de la scène mais au plus près des Stéphanaï-s-es, c'est tout l'enjeu d'une programmation hors les murs.

Les 23 et 24 janvier, la compagnie Nathalie Collantes investira les bibliothèques Georges-Déziré et Louis-Aragon pour un spectacle inédit. Au milieu des livres, des étagères, des fauteuils et des lecteurs eux-mêmes, l'artiste s'efforcera de trouver sa place et de conter son histoire, parmi toutes les histoires qui s'écrivent au fil des pages, dans ces lieux de culture partagée.

INFOS Une danseuse dans la bibliothèque, mercredi 23 janvier, bibliothèque Georges-Déziré à 10 h 30 et 15 heures et jeudi 24 janvier, bibliothèque Louis-Aragon, à 10 heures et 15 heures. Entrée libre et gratuite. Durée : 45 minutes. Tél. : 02 35 02 76 85.



VŒUX 2019

« Améliorer les conditions de vie des habitants »

La vidéo des vœux des services municipaux et du maire est en ligne sur le site saintetiennedurouvray.fr



RECENSEMENT 2019

Au bout du compte

L'enquête de recensement annuel de la population se déroulera jusqu'au 23 février 2019. Un rendez-vous essentiel puisqu'il conditionne de nombreux aspects de la vie de la collectivité, notamment pour établir la contribution de l'État au budget de la commune, pour définir le nombre d'élus au conseil municipal mais aussi pour déterminer la nécessité de développer des transports, des équipements collectifs ou installer un commerce.

À la fin, il est important que chaque Stéphanaï-s-e participe à cette enquête qui constitue un authentique acte de civisme.

À partir du 17 janvier, six agents recenseurs accrédités et recrutés par la Ville se présenteront chez une partie de la population munis de leur carte officielle : Nathalie Lepage, Pascal Tous Rius, Julien Omont, Hafida Thieulent, Céline Lochereau, Inès Durozé.

Pour la cinquième année consécutive, les Stéphanaï-s-es auront la possibilité de remplir l'imprimé d'informations sur internet. Pour ce recensement en ligne, lors de son passage, l'agent recenseur remettra à ceux qui le souhaitent une notice explicative. Il suffit de se connecter au site : le-recensement-et-moi.fr et de se laisser guider pour remplir le questionnaire, sans oublier de le valider. Pour rappel, ces informations demeurent strictement confidentielles et sont traitées de façon anonyme suivant des procédures validées par la Commission nationale informatique et libertés (Cnil). L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est le seul organisme habilité à exploiter ces données.

Plus d'infos : www.le-recensement-et-moi.fr



DOLÉANCES

Paroles de Stéphanaïis

Du 9 janvier au 9 février, la Ville met à disposition des Stéphanaïis des cahiers de doléances en mairie centre et à la Maison du citoyen. « Les politiques menées ces dernières années ont des conséquences défavorables sur la vie locale, explique le maire Joachim Moïse, ces cahiers de doléances seront communiqués au gouvernement par notre député Hubert Wulfranc. »

Le maire fera un premier état des lieux des écrits collectés, à l'issue de cette période.

Les cahiers de doléances sont disponibles en mairie centre du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 à 12 heures et à la Maison du citoyen du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 15 (sauf le mercredi après-midi) et le samedi matin de 9 à 12 heures.

Un écrivain public sera présent en mairie centre le lundi après-midi, de 14 h 30 à 17 h 30 pour aider les personnes qui le souhaitent à rédiger leur contribution. Il sera à la Maison du citoyen les mardis 15 et 22 janvier de 14 h 30 à 17 h 15 et le vendredi 1^{er} février de 9 à 12 heures.

▼
29 180

Les nouveaux chiffres de la population, officialisés au 1^{er} janvier 2019, indiquent une nette augmentation.

La population « totale » s'établit en effet à 29 180 Stéphanaïis-es, soit 231 habitant-e-s supplémentaires par rapport à l'année passée.

La population « municipale » s'élève quant à elle à 28 696 habitant-e-s, soit 518 supplémentaires par rapport à 2011.

La différence entre les populations « totale » et « municipale » s'explique par les personnes ayant leur adresse officielle sur la commune mais résidant ailleurs, comme les étudiants, les gens du voyage, les détenus, les religieux, etc.



À MON AVIS

En 2019, poursuivons nos engagements

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2019 soit pour vous-mêmes et tous vos proches une année heureuse.

Que cette année permette également à notre Ville de poursuivre son développement pour le bien-être de ses habitants.

Comme vous le savez, je suis attaché aux valeurs de solidarité, de partage, de développement durable. Des valeurs pour lesquelles je suis déterminé à poursuivre nos engagements car elles favorisent la construction d'un monde plus juste.

Pour atteindre cet objectif, nous devons impérativement faire progresser les revendications en cours dans notre pays notamment celle d'une augmentation du pouvoir d'achat par un meilleur partage des richesses. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de mettre en place des cahiers de doléances dans notre ville : que s'expriment nos colères mais aussi nos espoirs de changement pour que chacune et chacun vive mieux.

Joachim Moïse

Maire, conseiller régional



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page et infographie : Aurélie Mailly.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Céline Lapert, Isabelle Friedmann. Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. Photographes : Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Anne-Charlotte Compan (A.-C.C.)

Distribution : Benjamin Dutheil. Tirage : 15 000 exemplaires.

Imprimerie : IROPA 02 32 81 30 60.



FINANCES LOCALES

Budget de résistance

Voté en conseil municipal le 13 décembre 2018, le budget de la Ville est destiné à répondre aux attentes de la population pour plus de solidarité, d'égalité et de justice sociale.

Tandis que le gouvernement d'Édouard Philippe persiste à miser sur la baisse des dépenses publiques pour réduire le déficit de l'État avec l'ambition délétère de supprimer 120 000 emplois publics d'ici la fin du mandat présidentiel, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray entend maintenir le cap des actions engagées grâce à un « *budget de résistance* ». Un enjeu d'autant plus important que le mouvement social porté par les Gilets jaunes depuis plus de deux mois ne cesse de faire émerger des attentes à la mesure du malaise ressenti. « *Et que nous disent les gens sur les ronds-points ? Que les salaires et les pensions ne suivent pas, que c'est de plus en plus compliqué pour se nourrir, se vêtir, se loger et pour se déplacer aussi* », rapporte le maire Joachim Moise. Pour la Ville, « *l'objectif demeure donc de répondre à une urgence sociale et*

écologique », insiste Joachim Moise, résolu à tenir ses engagements en faveur de la rénovation urbaine et du service public communal.

Gestion autonome

En 2019, près de 54 millions d'euros seront mis à disposition d'un programme qui vise à soutenir les initiatives locales avec les associations et les commerçants, accompagner les seniors, valoriser l'accès aux soins pour tous et la prévention, encourager et accompagner les dispositifs en faveur de l'éducation, de la culture et du développement durable. « *Ce n'est pas une nouveauté pour nous*, explique Joachim Moise, *dans toutes nos actions, nous faisons en sorte de verdir les différentes orientations.* » Dernière initiative en date, la rédaction d'une charte de l'arbre pour préserver le patrimoine existant et asso-

cier renouvellement urbain avec cadre de vie. Concrètement, malgré une baisse persistante depuis 2014 de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et en dépit des incertitudes entretenues par l'État relative-ment à la compensation de la suppression de la taxe d'habitation, les impôts locaux ne connaîtront pas d'augmentation en 2019. Déterminée à revendiquer le principe d'autonomie de gestion pour mener à bien ces projets, la Ville maintiendra les dépenses d'investissement au même niveau qu'en 2018 pour un montant global d'un peu plus de 7 millions d'euros. Dans le même temps, dans un souci de responsabilité et de bonne gestion, la Ville sait qu'elle peut compter sur une baisse des intérêts de la dette de 92 300 € en 2019 et une baisse consentie du budget de fonctionnement de 2,7 % en moyenne. ■

Le budget en chiffres et en actions



En 2019, Raphaëlle Girard, la directrice du Rive Gauche, mettra en œuvre une programmation hors les murs pour bâtir de nouvelles passerelles vers les Stéphanaïens. Dans un registre sportif, la Ville finalisera les travaux du gymnase Ampère et engagera la rénovation des vestiaires du gymnase Roulland. Enfin, la création d'aires de jeux dans le quartier Wallon et au sein de l'école Curie viendra compléter l'offre de lieux dans l'espace public.



Entre 2013 et 2017, vingt-cinq classes ont été ouvertes à Saint-Étienne-du-Rouvray et pas moins de douze classes supplémentaires sur la seule année 2018. En 2019, la Ville continuera d'investir pour améliorer les conditions d'accueil des élèves stéphanois. Au programme, réalisation d'un nouveau bâtiment dans l'école Paul-Langevin, l'aménagement de l'office et des salles de classe de l'école Pergaud, travaux de rénovation dans les écoles Rossif et Curie.



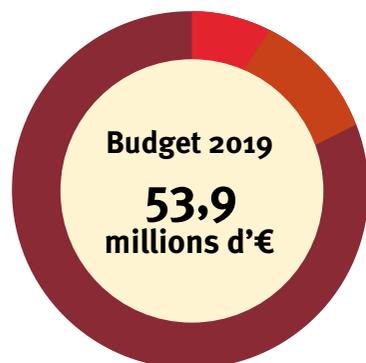
En 2019, la Ville investira 200 000 € pour l'accessibilité de l'espace public aux personnes handicapées avec notamment la mise en place d'un cheminement inox à la piscine Marcel-Porzou. La Ville maintiendra ses engagements en faveur des quartiers d'enfants, de la lutte contre le sexisme, de l'accompagnement des seniors et d'une offre de soins de proximité.

Recettes

AUTOFINANCEMENT : 2 198 276 €

INVESTISSEMENT : 7 647 182 €

FONCTIONNEMENT : 44 082 561 €



INVESTISSEMENT

- FCTVA (fonds de compensation de la TVA), subventions, cessions de terrains
- Emprunts

FONCTIONNEMENT

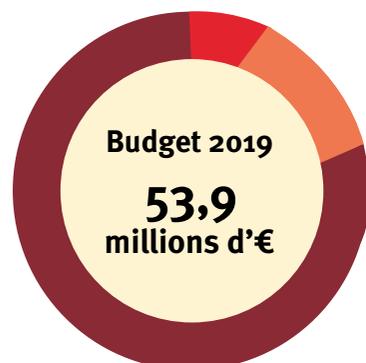
- Dotations : Métropole, État, Caf...
- Impôts directs : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti
- Prestations de services

Dépenses

AUTOFINANCEMENT : 2 198 276 €

INVESTISSEMENT : 9 845 458 €

FONCTIONNEMENT : 41 884 285 €



INVESTISSEMENT

- Dépenses d'équipements
- Remboursement des emprunts et des dettes assimilées

FONCTIONNEMENT

- Charges de gestion et frais de personnel
- Subventions et participations
- Intérêts de la dette



Sans renier son ambition d'apporter à chaque Stéphanois un service public de proximité, la Ville maintiendra ses dépenses de personnel avec une progression limitée à 1,2 % par rapport au budget 2018. L'objectif demeure d'assurer une qualité de service public malgré les injonctions de l'État qui pousse les communes à l'économie et aux baisses d'effectifs en misant sur les gains de productivité que permet la numérisation. Une injonction à marche forcée, imposée par l'État qui aura coûté 200 000 €, non compensés, à la Ville sur l'exercice 2017-2018. À contre-pied, la Ville entend miser à la fois sur l'humain tout en proposant des dispositifs adaptés aux services que permet la dématérialisation.



En 2019, le programme de renouvellement urbain du quartier Madrillet Château blanc s'engagera autour de la réhabilitation du marché (lire p. 6), la définition d'une nouvelle médiathèque et les cheminements entre les quartiers. La somme allouée à ce projet pour l'année 2019 est de 1 925 633 €. Au-delà, la Ville engagera des investissements pour l'évolution des éclairages en faveur des économies d'énergie et l'acquisition de réserves foncières dans le secteur Guérin.

COMMERCE

Marché du Madrillet : changements en vue !

La place de la Fraternité sera réaménagée de février à juin. Pendant les travaux, le marché se tiendra rue du Madrillet. Cette dernière sera fermée aux automobiles chaque mercredi matin.

« **LE MARCHÉ DU MADRILLET EST OBSOLETE, LES CLIENTS ONT DU MAL À CIRCULER ET LES COMMERÇANTS EXERCENT DANS DES CONDITIONS DIFFICILES.** » Posé par les services de la Ville, le diagnostic est partagé par les marchands et les chalandes de la place de la Fraternité, au Château blanc. Avec cent quinze commerçants, le marché du Madrillet compte parmi les plus grands de l'agglomération rouennaise. Nombreuses sont les personnes qui y viennent depuis le centre rive droite ou encore depuis Canteleu ou Darnétal, voire de plus loin encore. Mais voilà, le rendez-vous du mercredi matin est victime de son succès...

Marché sur la chaussée

Début février, le marché entamera donc sa mutation. Pendant les travaux de réhabilitation de la place, les commerces dresseront leurs étals sur la rue du Madrillet, à quelques enjambées de l'emplacement actuel. La circulation automobile sera bien entendu suspendue chaque mercredi matin, entre les rues Roland-Garros et Henri-Farman. Les véhicules seront déviés par la rue Henri-Wallon en direction du campus et



L'actuel marché du Madrillet souffre de son succès. Les travaux, prévus entre février et juin, permettront aux usagers de mieux y circuler et aux commerçants d'exercer dans de meilleures conditions.

PHOTO : A.-C. C.

par l'avenue Antoine-de-Saint-Exupéry en direction de Sotteville-lès-Rouen. Début juin, date prévue de la fin des travaux, chalandes et marchands devraient se retrouver sur une place de la Fraternité refaite à neuf, impliquant la déconstruction de la halle. Le projet de réaménagement du marché du Madrillet s'inscrit dans le nouveau

programme de renouvellement urbain (NPRU) du quartier. « *L'objectif est de créer un espace public central reliant les places Prévost et Blériot, lequel sera bordé par un espace commercial et des équipements publics, avec notamment la création d'une médiathèque* », indique-t-on du côté des services de la Ville. ■

RESTAURATION MUNICIPALE

Les parents passent à table

Parce que le temps du midi est essentiel dans la journée d'un écolier, la Ville accorde une attention toute particulière à la restauration scolaire. Un moment pour se nourrir mais aussi pour se poser, apprendre et partager. Depuis janvier 2019, les parents d'élèves inscrits dans les cantines de la Ville ont la possibilité de découvrir le fonctionnement de ce service municipal. Dorénavant, une fois par an, un parent par famille peut donc venir déjeuner avec un représentant de la restauration scolaire, dans l'école de son enfant. Une occasion de voir et de comprendre tout ce qui se cache derrière les assiettes des jeunes Stéphanois-es, tandis que chaque jour, en période scolaire, la cuisine centrale François-Rabelais produit plus de 2 200 repas livrés et 1 300 goûters. En amont, il y a d'abord l'élaboration des menus visés par une diététicienne avec le souci de respecter les portions et le juste équilibre

du gras, du sucré et du salé. Le respect des normes de sécurité alimentaire fait bien sûr partie des priorités du cahier des charges ainsi que l'approvisionnement des produits issus des circuits courts et/ou de la filière bio. À l'horizon 2020, 40 % des achats seront issus de producteurs bio. Enfin, la chasse au gaspillage alimentaire et la sensibilisation au « bien manger et bien bouger » se retrouvent aussi au menu des actions engagées par la Ville depuis 2003 dans le cadre d'un programme d'éducation nutritionnelle en partenariat avec le service de l'enfance.

INFOS Les inscriptions sont prises auprès des restaurants municipaux au moins quinze jours avant la date souhaitée. Tarif unique : 4,35 €. Les parents seront accueillis quinze minutes avant le début du service pour une visite de l'office et du restaurant. Renseignements à la cuisine François-Rabelais au 02 32 95 83 520.

« Je ne veux pas d'une démocratie de pacotille »

Emmanuel Macron veut s'appuyer sur les maires pour renouer avec la population. Un pari difficile après avoir réduit leur champ d'action et face à la colère intacte des Gilets jaunes.

« **S**i Emmanuel Macron veut rencontrer les maires, c'est très bien, explique le maire Joachim Moyse, on pourra lui dire que les maires sont effectivement bien placés pour voir l'augmentation des inquiétudes locales. Mais, pendant des années, la baisse des dotations de l'État a fragilisé l'action municipale, elle a dépouillé les communes de leurs compétences pour aider les gens. Emmanuel Macron semble redécouvrir le rôle du maire mais c'est pour nous renvoyer à un rôle de courroie de transmission entre les populations et l'État. Je ne

veux pas être celui qui exécute la volonté d'une pseudo-politique de démocratie locale du Président, je ne veux pas être le maire-prétexte d'une entreprise de réhabilitation d'un État tout puissant recentralisé, autocratique. Je n'ai pas envie de m'engager dans une démocratie de pacotille. J'ai envie de m'engager pour les gens. » Ainsi prévient donc le maire : il ne sera pas le pilote local du « grand débat national » voulu par Emmanuel Macron. En revanche, précise l'édile stéphanois : « J'ai mis à disposition un lieu pour la population et des cahiers de doléances pour recueillir l'expression de la

colère et des propositions porteuses d'espoir de changements. Je suis prêt à être le coordonnateur des débats mais pas le pilote. Chacun des débatteurs aura la même place autour de la table. »

« Usage disproportionné de la force »

Du côté des Gilets jaunes, l'annonce de ce « grand débat national » n'est pas non plus accueillie sans méfiance. Au rond-point des Vaches, ces derniers n'ont pas digéré les mots de « foule haineuse » utilisés par le chef de l'État lors de son allocution du 31 décembre. « Je ne suis pas homophobe, je ne suis pas antisémite, s'indigne Claude, retraité, c'est Macron qui crée la haine en obligeant la police à nous réprimer. » Trois semaines plus tôt, Malou, un homme d'une vingtaine d'années, montrait une ecchymose au pied droit : « Les policiers m'ont tiré dessus avec un Flash-Ball alors que je ne m'opposais pas à eux. » Samedi 22 décembre, notre photographe Jean-Pierre Sageot essayait lui aussi un tir de lanceur de balle de défense (LBD), dit Flash-Ball, devant la mairie de Rouen, en plein après-midi : « J'ai reçu le projectile dans la main, à vingt centimètres de mon visage. » « On assiste à un usage disproportionné de la force publique », dénonce Chloé Chalot, avocate à Rouen d'une quinzaine de Gilets jaunes blessés depuis le début du mouvement. L'avocate pointe notamment l'usage des LBD et des grenades lacrymogènes assourdissantes GLI-F4 contenant de l'explosif TNT. Karim Bennacer, représentant du syndicat Alliance police, déplore quant à lui « quelques blessés légers » du côté des forces de sécurité et décrit des collègues « épuisés » mais dont « le professionnalisme a permis d'éviter des incidents graves ». Le Premier ministre Édouard Philippe a repris à son compte la proposition du syndicat policier de créer un fichier de « casseurs » afin de les interdire de manifestation. ■



Au rond-point des Vaches, les Gilets jaunes accueillent avec scepticisme l'annonce du « grand débat national » promis par Emmanuel Macron et rappellent qu'ils ont déjà transmis leurs doléances en préfecture le 22 novembre.

PHOTO : J.-P. S.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Henri-Wallon se dote d'une table de tri



PHOTO: E. B.

Après l'école André-Ampère, la Ville dote la cantine de l'école Henri-Wallon d'une table de tri et d'un composteur. Initié dans le cadre de son Agenda 21, ce dispositif permet aux enfants de trier eux-mêmes les restes de leur assiette à la fin du repas, en séparant les déchets organiques des autres. L'objectif est bien entendu de les sensibiliser au gaspillage alimentaire tout en valorisant les déchets grâce au compostage (en les transformant en engrais naturel). « Les maîtresses ont expliqué aux enfants à quoi servait le bac à compost, indique Fanny Decorde, responsable d'office à l'école Ampère. Certains ont pris conscience du gâchis mais cela reste difficile de leur faire manger des légumes ! » « C'est compliqué pour les enfants qui n'ont pas l'habitude de trier chez eux, ajoute Céleste Remblé, responsable municipale des restaurants scolaires, mais en combinant ces tables de tri à un travail sur le goût, nous avons bon espoir de réduire le gaspillage alimentaire. » La Ville équipera à terme l'ensemble des cantines de ces tables de tri et de composteurs.



Le Département associe la chute de dotation moyenne par collégien stéphanois (de 407 € en 2018 à 364 € en 2019) à un « objectif [qui] est de permettre la plus grande équité entre tous les collèges dans la répartition des moyens ».

ÉDUCATION

Collèges à la diète

Deux des quatre collèges stéphanois voient leurs dotations départementales baisser de 12 et 15 %.

SÉVERINE BOTTE ET FLORENCE BOURCARD ONT PRIS UNE DÉCISION DIFFICILE : voter contre le budget du collège Pablo-Picasso. Les deux élues PCF, l'une au Département, dans l'opposition, l'autre à la Ville, dans la majorité, siègent au conseil d'administration (CA) de cet établissement stéphanois de 380 élèves. Une décision difficile car, comme elles l'écrivent dans la motion qu'elles ont présentée au CA du 27 novembre, elles ne souhaitent pas sanctionner les choix de la direction du collège mais ceux de la majorité départementale « qui vient marquer une fois de plus [son] désengagement volontaire dans les politiques éducatives locales ». Avec une dotation globale de fonctionnement (DGF) qui baisse cette année de 18 265 €, les deux élues s'inquiètent « fortement du devenir des dépenses d'enseignement et pédagogiques » de l'établissement. Même situation au collège Louise-Michel qui accuse une perte de 19 148 € (12 %). Les deux autres collèges voient leur dotation stabilisée.

Cadeau aux banques et au privé

« L'objectif [...] est de permettre la plus grande équité entre tous les collèges dans la répartition des moyens », indique le Département. Il entend ainsi contraindre les collèges à puiser dans leur fonds de roulement lorsque celui-ci excède trente jours de fonctionnement, ce qui, selon lui, serait assimilable « à une théaurisation indue des crédits publics ». « En réalité, ces économies n'ont pour seul but que de rembourser la dette, explique la conseillère départementale. C'est un cadeau aux banques et au détrimement des investissements. » Passant de 322 € par collégien du public en 2015 à 294 € en 2019, l'entretien des collèges et les sorties pédagogiques risquent en effet de devenir problématiques, pointe Séverine Botte. « Mais cette baisse ne concerne pas les collèges du privé, ajoute-t-elle, ces derniers ne sont pas obligés de puiser dans leur fonds de roulement, du moins, ils n'ont pas l'obligation de nous montrer leurs comptes. C'est un comble quand n'importe quelle association doit le faire pour toucher une subvention ! » ■

Les « plus fortunés » lâchent quelques sous

L'usine Europac a été cédée au Britannique DS Smith pour 1,9 Md€. Les papetiers stéphanois ont obtenu 600 € de prime. Leurs anciens dirigeants espagnols repartent avec 460 M€.

Il aura finalement fallu près d'un mois de lutte, dont neuf jours de blocage et deux millions de pertes d'exploitation pour que les vendeurs espagnols acceptent de lâcher à leurs salariés français quelques miettes des 460 millions d'euros que leur a rapporté la vente de leurs actions au papetier britannique DS Smith, suite à une offre publique d'achat qualifiée d'« amicale »*.

Jusqu'à mi-janvier, les vingt-trois sites du groupe Europac, dont l'usine stéphanoise fait partie, étaient dirigés et détenus à 39,34 % par les dix frères et sœurs Isidro Rincón (en 2017, leurs actions Europac ont bondi de +135 % du fait de l'explosion du e-commerce).

Classée parmi les cent familles les plus riches d'Espagne par le quotidien *El Mundo*, cette famille est qualifiée par le journal *El Confidential* (5 juin 2018) de « simple » et qui « aime passer inaperçue et vivre sans ostentation ». C'est probablement en

voulant sacrifier à ce goût pour la discrétion que les Isidro Rincón ont essayé de filer à l'anglaise après avoir vendu leurs actions. Mais les salariés stéphanois et la CGT ont entendu sonner les livres sterling. Et ils ont réclamé leur part pour les efforts consentis : « *Il s'agit d'une question de respect pour les salariés*, affirme Rino Cirefice, le secrétaire du comité d'entreprise de l'usine stéphanoise. *Tout ne doit pas aller aux seuls actionnaires. Europac doit nous verser la prime, pas DS Smith qui s'est fait voler en rachetant l'entreprise hors de prix. C'est la famille Isidro Rincón qui fait la plus-value, c'est à elle de payer.* »

Un « no » puis un « si »... et bientôt un « yes » ?

Mais pour les Anglais comme pour les Espagnols, la réponse fut d'abord « no ». Pas question de faire ruisseler l'argent de la bourse sur les 600 salariés français du groupe. Pas question de verser une prime

de 1 000 €, alors que la seule usine stéphanoise dégage « 48 millions d'euros de bénéfices avant impôt et frais de siège », selon la CGT.

Pas question de partager, même après l'appel du président Macron aux « grandes entreprises » et aux « plus fortunés », le 10 décembre, leur demandant, s'ils le « peuvent », qu'une prime d'un maximum de 1 000 € soit versée aux salariés, nette d'impôts et de cotisations sociales. Là encore, ce fut un « no » anglo-espagnol assorti, selon la CGT, d'une – peu *fair-play* – menace de *lock out* (fermeture de l'usine). Le 11 janvier, la CGT obtenait néanmoins des Espagnols une partie des mille euros réclamés : « *On a finalement obtenu 600 € mais hors prime Macron*, confie Rino Cirefice. *On reviendra voir DS Smith pour négocier la prime Macron.* »

* Les directions de DS Smith et d'Europac n'ont pas donné suite à nos demandes d'interview.



◀ L'usine stéphanoise de papier et de carton du rond-point des Vaches a été cédée au groupe britannique DS Smith, leader européen de l'emballage industriel. Les salariés français ont bataillé pour toucher leur part des bénéfices colossaux engrangés par un secteur en plein boom grâce au développement du commerce en ligne.
PHOTO : E. B.

Entre 2017 et 2030, la Métropole a prévu d'investir 582 M€ pour la gestion du cycle de l'eau potable et pour le changement des réseaux d'assainissement. Un investissement qui aura pour conséquence une augmentation « douce mais régulière » du prix de l'eau, confirme la Métropole.

PHOTOS : J.-P. S.

La forme de l'eau

En charge de la production et de l'alimentation en eau potable, la Métropole doit faire face à un double défi, à la fois quantitatif et qualitatif. Sur le territoire communal, l'usine et le point de captage de la Chapelle jouent un rôle déterminant dans ce dispositif. Mais pour combien de temps encore ?

Près de 100 000 m³ d'eau potable sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins de la population métropolitaine. Pour tenir cet objectif, la Métropole dispose d'une quarantaine de points de captage avec des prélèvements qui sont pour la plupart effectués dans la nappe de craie.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, le sujet de l'accès à une eau potable de qualité est revenu sur le devant de la scène en 2016 dans le cadre du débat public organisé à propos du projet de contournement Est. Il était question notamment des impacts potentiels de l'infrastructure sur le paysage, la qualité de l'air et la ressource en eau. Autant de légitimes inquiétudes qui s'appuyaient sur des avis

d'experts. Le rapport d'enquête publique sur le contournement Est, publié le 9 septembre 2016, établissait clairement pour les eaux superficielles que « la plus importante des pollutions est la pollution chronique qui correspond à l'ensemble des pollutions liées à la circulation des véhicules » et le rapporteur de préciser : « L'impact du projet sur les eaux souterraines reste fort dans le secteur ouest du projet » qui englobe la partie en rive gauche de la Seine et notamment le champ captant de la Chapelle. Autant de données qui demeurent d'actualité en 2019, en atteste le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable publié par la Métropole et qui indique que sur le site de la Chapelle « l'eau brute subit,

Les coulisses de l'info

En novembre 2018, Éric Herbet, le directeur de l'eau à la Métropole, annonçait la fermeture du champ captant de la Chapelle « d'ici dix à quinze ans ».

La rédaction du *Stéphanois* a voulu connaître les raisons qui ont motivé une telle décision et faire le point sur l'état de la ressource à l'échelle métropolitaine.

En octobre 2017, une canalisation longue d'un kilomètre a été tirée entre Saint-Étienne-du-Rouvray et Belbeuf pour alimenter le réservoir de Franqueville-Saint-Pierre.



sur deux forages, l'influence d'une eau chargée en ammonium ».

Attention fragile !

D'une manière générale, les ressources de la Métropole semblent « vulnérables » selon Paul Ferlin, membre du comité de bassin au titre de France nature environnement (FNE). « Il existe un passif de pollutions historiques qui affectent les ressources captées. À la Chapelle, la pollution historique est liée à la fabrique d'engrais dans les années 1960-70. Ces pollutions continuent de se faire sentir. On trouve de l'ammoniaque, de l'azote, du phosphore et des métaux. Ces polluants sont présents dans la nappe sans possibilité de la nettoyer. Et puis il y a aussi les pollutions actuelles liées à des problèmes d'assainissement et/ou des problèmes d'origine agricole avec des traces de produits phytosanitaires. » Face à ce triste

bilan, Paul Ferlin évoque une solution qui lui paraît incontournable : « Il faut protéger les ressources existantes et les ressources potentielles, pour ne pas hypothéquer l'avenir. Un projet comme le contournement Est présente des risques aussi bien au niveau de l'usine de la Chapelle mais aussi au niveau de l'Aubette et du Robec. »

Coïncidence ou conséquence directe, en novembre 2018, le directeur de l'eau à la Métropole, Éric Herbet, annonçait la fermeture d'ici dix à quinze ans du point de captage de la Chapelle. « Rien à voir avec le projet de contournement Est », insiste Éric Herbet qui justifie cette décision par le fait que « la ressource au point de captage de la Chapelle subit une dégradation lente et progressive de la qualité de l'eau. C'est pourquoi, par anticipation, nous engageons d'ores et déjà une recherche d'un nouveau champ captant. Dans dix ou quinze ans,

nous ne pomperons plus d'eau sur le site de la Chapelle, en revanche nous conserverons et nous développerons l'usine de traitement de la Chapelle ».

Quantité non négligeable

Au-delà du critère qualitatif, l'autre fragilité de la ressource métropolitaine en eau tient à des critères quantitatifs. « Nous aurions besoin d'avoir une marge de sécurité de 40 à 50 % en termes de ressources et nous ne l'avons pas, confie André Berne, directeur territorial de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Il est donc indispensable de travailler sur la préservation des champs captants de proximité mais il faut aussi en chercher d'autres, plus loin et de préférence en amont qu'en aval parce que la qualité de l'eau est meilleure. »

Le champ captant qui remplacera celui de la Chapelle devra avoir une capacité de 50 000 m³/jour. Plusieurs pistes sont à l'étude, parmi lesquelles un site dans les environs de Poses, à une vingtaine de kilomètres de là. Une option qui ne s'accorde pas avec une gestion durable selon Paul Ferlin.

« La Métropole va chercher de l'eau très loin, jusque dans l'Eure et dans la vallée de l'Andelle. C'est une fuite en avant. Il faut capitaliser au contraire et protéger la ressource de proximité. Et même si la Métropole évoque des modes de compensation, ceux-ci ont forcément des limites et n'empêcheront pas une altération progressive et diffuse de la ressource en qualité et en quantité. » Conscient de ces enjeux, André Berne, directeur territorial de l'Agence de l'eau Seine Normandie se veut rassurant : « En dix ans, les mentalités, les stratégies et les réglementations ont évolué. Autrefois, on s'efforçait seulement d'éviter les pollutions accidentelles. Aujourd'hui, on fait en sorte de réduire la totalité du fond global des pollutions qui existent dans les terrains. À la fin, des périmètres de protection peuvent être mis en place par arrêté préfectoral avec

USINE DE LA CHAPELLE Potable !

L'usine de la Chapelle traite l'eau brute avant de la distribuer aux habitants. Le processus compte quatre étapes parmi lesquelles un passage par des filtres à sable et à charbon et un passage par des bacs de stockage avec injection de chlore avant que les pompes n'envoient l'eau vers deux sites : le château d'eau situé près du centre Leclerc et le réservoir installé à proximité du stade Robert-Diochon. L'ensemble de ce réseau couvre les besoins des Stéphanois mais aussi d'une partie des habitants de Petit-Couronne, de Sotteville-lès-Rouen et du Petit-Quevilly.

En janvier 2019, l'usine de la Chapelle constituera un point d'autant plus névralgique du réseau qu'elle distribuera de l'eau potable jusque sur la rive droite de la Seine grâce à une canalisation longue d'un kilomètre tirée en octobre 2017 entre Saint-Étienne-du-Rouvray et Belbeuf pour alimenter le réservoir de Franqueville-Saint-Pierre. L'urbanisation croissante du plateau Est exigeait un complément aux ressources existantes de Saint-Aubin-Épinay et de la vallée de l'Andelle.

par exemple le maintien en herbe d'une zone.»
Des solutions existent donc à l'échelle du périmètre restreint mais aussi à l'échelle de l'ensemble du bassin grâce en particulier aux mesures agro-environnementales

et climatiques (MAEC) qui permettent de développer des élevages et des cultures bio à proximité des captages. Reste à savoir si la Métropole continuera longtemps à tenir ce grand écart entre ses investis-

sements en faveur de la ressource en eau et son soutien à des projets délétères, notamment en matière environnementale comme le contournement Est. ■

Au goutte à goutte

L'eau potable vaudra peut-être un jour plus cher que l'or ou le platine, réduite à devenir une marchandise comme une autre. Comment gérer ce bien commun vital en évitant d'hypothéquer l'avenir des générations futures ?



D'un bout à l'autre du grand cycle de l'eau, des mesures existent pour prélever durablement, distribuer correctement et consommer raisonnablement.

PHOTO : J.-P. S.

Aucun élément naturel ne saurait échapper aux bouleversements engendrés par le changement climatique et en particulier la hausse des températures. Même si les impacts de ces changements ne sont pas encore considérables, ils devraient néanmoins s'accroître au fil du temps avec des perspectives plutôt inquiétantes sur la quantité de la ressource en eau potable, y compris en France. Concrètement, « la quantité annuelle de précipitation ne change pas en Normandie, explique Matthieu Fournier, enseignant-chercheur en Sciences de l'eau et directeur du Département de géosciences et environnement à l'université de Rouen. *Ce qui évolue, c'est la répartition saisonnière et le nombre de jours de pluie. Une grosse pluie ruisselle mais ne s'infiltré pas et donc ne participe pas à la recharge qui se joue en grande partie entre novembre et mars. Après avril, tout va pour les plantes et disparaît en évaporation.* » Pour l'heure, pas de raison de s'inquiéter en Seine-Maritime. « En Normandie, il existe des tensions notamment dans l'Eure qui est encore en arrêté sécheresse. » Mais à l'horizon 2050, autrement dit « demain », si les estimations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) se confirment et que le réchauffement du climat atteint les 1,5 voire 2°C, « alors nous pourrions enregistrer une baisse de la recharge de 10 à 25 % », prédit Matthieu Fournier.

La question qui se pose est donc de prélever mieux et d'adapter notre consommation. À la source, Didier Pennequin, directeur du Bureau de recherches géologiques et minières se veut rassurant : « Un champ captant est conçu pour durer tant que la ressource existe. Et en France, nous ne prélevons que la partie qui se renouvelle, donc en principe elle doit durer, conformément aux exigences de la directive cadre de 2000 et à celles de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques de 2006. » (NDLR : La loi

n°2006-1772 du 30 décembre 2006 prévoit « un débit affecté, déterminé compte tenu des ressources disponibles aux différentes époques de l'année et attribué en prioritaire au bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique » - Titre 1, Chapitre 1, art.5)

L'autre enjeu d'économie de la ressource, c'est la distribution d'eau potable. « La situation est d'autant plus tendue dans la Métropole qu'il n'y a pas de matelas, pas de plan de secours en cas de gros problème. L'objectif reste d'interconnecter les réseaux. Le plus gros de l'investissement concernant l'eau potable, c'est bien la distribution aujourd'hui », insiste Matthieu Fournier. À l'unisson, André Berne, directeur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, reconnaît qu'« il faut songer à faire mieux fonctionner les réseaux d'adduction ». La marge de progression est notoire quand certains

Gestion économe

estiment que la situation est acceptable lorsque les pertes d'eau potable n'atteignent que 20 % ce qui représenterait jusqu'à 20 000 m³ par jour sur la métropole rouennaise. « Sur le réseau, on trouve des fuites aux jonctions mais il y a aussi des tuyaux qui cassent parce qu'ils ont été enterrés trop près des routes, explique André Berne. Il y a une dizaine d'années, nous avons mis en place une charte de qualité et nous ne finançons pas les travaux si les installations ne respectent pas ce texte. » Une étape nécessaire mais peut-être pas suffisante alors qu'en France l'eau des toilettes est potable. « Pourquoi pas un double réseau d'eau comme en Allemagne ? demande Matthieu Fournier. Ce qui permettrait de distinguer l'eau potable et l'eau à usage domestique pour les toilettes, le lave-linge et l'arrosage du jardin. » Peut-on encore se permettre de gaspiller un bien si précieux alors qu'en 2017 plus de 2 milliards d'êtres humains sur Terre n'ont pas accès à l'eau potable et que la pression sur la ressource due au changement climatique n'a pas fini de croître ? (source : Organisation mondiale de la santé - Unicef) ■

CHIFFRES

Du bon usage de l'eau potable

Matthieu Fournier, enseignant-chercheur en Sciences de l'eau et directeur du département de géosciences et environnement à l'université de Rouen, prophétise : « À l'avenir, on ne manquera peut-être pas d'eau à boire mais on va manquer d'eau à manger ». Une référence directe aux usages agroalimentaires qui méritent d'être interrogés alors qu'à l'échelle nationale ils absorbent 75 % de l'eau consommée tandis que l'industrie n'en absorbe que 15 % et les usages domestiques 10 %.

Depuis 2008, le réseau Water Footprint (« empreinte de l'eau » - NDLR) entend promouvoir une utilisation durable de l'eau notamment en rappelant des valeurs d'usage. Pas moins de 15 000 litres d'eau pour produire un kilo de viande de bœuf. Au premier abord, le chiffre peut paraître excessif mais le mode de calcul Water Footprint prend en compte toute l'eau cachée dans nos aliments, sans exception. Autrement dit, l'eau bue par l'animal, l'eau nécessaire à l'entretien des locaux d'élevage, l'eau consommée pour la culture des céréales qui ont nourri la bête et aussi l'eau de pluie qui aura fait pousser l'herbe du pâturage ou du foin sec en hiver. Au total, pour un steak de 300 g, on atteint le chiffre de 4 500 litres d'eau, soit l'équivalent de 30 baignoires. De quoi y réfléchir à deux fois avant un barbecue. « Ce qui se passe avec les taxes sur les carburants mises en œuvre au Royaume-Uni et en Italie peut un jour se décaler sur l'eau et sur l'alimentation », explique Matthieu Fournier. Une taxe sur la côte de bœuf et sur la construction de jacuzzi ? « Il y a une urgence écosystémique qui nécessite de faire un effort d'éducation auprès des consommateurs. »

Élu·e·s communistes et républicains

Parce que le gouvernement ne pouvait rester sourd face à la colère qui s'exprime depuis plus de deux mois, le Président Macron a décidé d'initier un « grand débat national ». Ce nouveau mirage consiste ni plus ni moins à déployer une pseudo-consultation organisée en plusieurs thématiques dont les questions et les réponses, quelles qu'elles soient, ne remettent pas en cause la politique du pouvoir et donnent un masque démocratique à la régression sociale. Un vrai « grand débat » ne peut passer à côté des 77 % de Français favorables au rétablissement de l'ISF, de la question du prélèvement à la source des bénéficiaires des multinationales avant qu'ils échappent aux radars fiscaux, ou de la problématique de l'emploi alors même qu'un certain nombre de grands groupes a pourtant perçu pas moins de 21 milliards d'euros au titre du CICE en 2018, sans le moindre impact sur l'embauche.

De l'argent, il y en a. Si le Président Macron invoque des déficits financiers pour acter des coupes dans les budgets des ménages, tout en maintenant un maximum de cadeaux aux plus riches, les élu·e·s communistes invoquent le déficit social, pour le développement d'une vraie politique de justice fiscale.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu·e·s Droits de cité mouvement Ensemble

Pour 2019, notre souhait le plus vif est que les aspirations portées par le soulèvement des Gilets Jaunes gagnent en puissance et que convergent toutes les luttes sociales. C'est ainsi que nous aurons vraiment une bonne année et une bonne santé.

Pour une bonne année, la première revendication est d'obliger Macron et son gouvernement à réinstaller l'impôt sur la fortune et une fiscalité juste. Refuser l'augmentation des taxes, de la CSG implique faire payer les très riches. C'est possible et nécessaire ! Il est inadmissible que les retraités qui ont travaillé toute leur vie voient leur retraite diminuée, que des salariés et des privés d'emploi n'arrivent pas à boucler leur budget. Alors qu'ici, et partout dans le monde, la richesse est accaparée par une minorité d'ultra-privilegiés. Pour une bonne santé, c'est le développement du service public de santé gratuit, en campagne et en ville, avec des créations d'emplois. C'est un choix politique fondamental que doit faire l'État.

Alors, pour une bonne année 2019, tous ensemble, nous devons nous unir citoyens, Gilets Jaunes, associations, syndicats, formations politiques de gauche et écologistes. À nous d'inverser le cours de notre vie.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

2019 commence sous le signe de l'urgence : urgence sociale, urgence écologique, urgence démocratique. Y remédier sera notre obsession. La crise des gilets jaunes est venue révéler les fractures qui divisent notre pays. Il faut se rassembler sur des valeurs communes.

Comment vaincre la défiance : nous voulons une démocratie plus participative et collaborative. Comment vaincre les inégalités : nous voulons que les richesses soient partagées, que la question salariale ne soit plus un tabou. Comment sauver la planète : nous voulons soumettre toutes les grandes décisions à l'impératif écologique.

L'Europe entière doit investir les nouveaux défis. Quelle protection pour les salariés à l'âge de la globalisation et du numérique ? Quel investissement pour une planète durable, pour lutter contre le réchauffement ?

Nous devons porter ces convictions au niveau tant national qu'euro-péen. Alors que s'ouvre cette année nouvelle, soyons mobilisés pour les porter avec les Français donnons de la force aux grandes idées. À ce que nous sommes collectivement, souhaitons la volonté et l'engagement. Tout est possible, à condition de le vouloir ensemble. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Comme à l'occasion de chaque nouvelle année, SER Vraiment à Gauche souhaite à tous les habitants de la commune tout le bonheur possible. Nous souhaitons aussi contribuer à la construction d'un grand mouvement de grèves, pour imposer tous ensemble les revendications vitales pour le monde du travail et la jeunesse, en posant dans la rue la question d'une autre société, sans injustices ni frontières.

Pour la première fois depuis longtemps, ce n'est pas une déclaration de principes mais l'optimisme de la raison que nourrit la situation sociale actuelle. Le surgissement du mouvement des Gilets Jaunes, la force propulsive de la mobilisation de centaines de milliers de personnes qui s'engageaient, pour beaucoup, pour la première fois dans des blocages et manifestations a permis de tenir dans la durée et surtout de changer le fond de l'air. Malgré la violence de la répression, il a imposé des reculs au gouvernement, donnant à réfléchir sur des questions fondamentales : augmentation des salaires, défense des services publics pour satisfaire les besoins de santé, logement, éducation. Ce souffle de renouveau et d'espoir dans la possibilité de se battre et de gagner sera notre boussole pour 2019.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.



3 700

L'exposition des bijoux d'Elsa Triolet, programmée du 13 octobre au 16 décembre 2018 au Rive Gauche, a attiré près de 3 700 visiteurs, dont douze classes d'écoles élémentaires.

BON À SAVOIR

Un nouveau numéro d'aide aux victimes

Le 116 006 est le nouveau numéro d'aide aux victimes, gratuit et ouvert 7 jours sur 7 de 9 à 19 heures. Cette porte d'entrée unique pour toutes les victimes, proches et témoins directs remplace l'ancien « 08Victimes ». Cette plateforme téléphonique s'adresse aux victimes d'infractions (vols, agressions...) mais

aussi aux victimes d'accidents de la route, d'événements collectifs, d'attentats ou de catastrophes naturelles. Ce dispositif respecte l'anonymat, écoute et dirige les victimes vers les réseaux associatifs d'aide aux victimes et les services spécialisés. victimes@france-victimes.fr

SPORT

Un cours géant dans la salle festive

Afin de débiter cette nouvelle année de manière sportive et festive, le service municipal des sports propose des cours collectifs mardi 5 février : challenge « carte à jouer » de 17 h 45 à 18 h 15, trente-deux cartes, trente-deux façons de travailler l'ensemble du corps de façon intensive et ludique. Tous les groupes musculaires seront sollicités ; zumba de 18 h 25 à 18 h 55, cours chorégraphié, mélange de danses latino et de fitness ; stretching de 19 h 05 à 19 h 35, cours de relaxation et de détente pour terminer la soirée en douceur. Les non-adhérents au dispositif Sport pour tous, ainsi que les mineurs, devront remettre à l'accueil de la piscine une décharge de responsabilité (âge minimum : 14 ans).

RENSEIGNEMENTS Auprès des éducateurs sportifs. Le bulletin d'inscription est à demander à l'accueil de la piscine Marcel-Porzou.

PRINTEMPS

DÉCHETS VERTS

La Métropole Rouen Normandie n'assure plus les collectes des déchets végétaux en janvier, février et décembre.

La prochaine collecte aura lieu vendredi 15 mars.

SENIORS

INSCRIPTIONS AU REPAS

Les inscriptions pour les repas seniors seront prises auprès du guichet de secteur entre lundi 28 janvier et jeudi 31 janvier. Chacun-e sera informé-e par courrier.

Décès

Vingt-cinq ans au service des Stéphanois



Yvette Badmington, ancienne adjointe des maires Michel Grandpierre et Hubert Wulfranc, est décédée à Saint-Étienne-du-Rouvray mardi 8 janvier, dans sa quatre-vingt-onzième année. Éluë de 1983 à 2008, elle a occupé des responsabilités d'adjointe au maire à chacun de ses quatre mandats, notamment à l'action sociale. Postière de profession, Yvette Badmington était « très populaire, très connue des Stéphanois », se souvient Hubert Wulfranc. « Yvette était toujours là quand on la sollicitait, c'était une femme touchante, une femme de terrain à l'écoute des gens ». C'est également le souvenir d'une femme « en empathie avec les gens » que laisse l'ancienne élue socialiste à Marie-Pierre Rodriguez, responsable de l'action sociale à la mairie. « Elle était dynamique et savait être drôle, elle prenait très à cœur son rôle de maire-adjointe à l'action sociale. » Yvette Badmington a été inhumée le 17 janvier au cimetière du centre.

Agenda

SANTÉ

MERCREDI 23 JANVIER

Parcours santé

Dans le cadre des Rendez-vous de l'info, « Mon parcours santé » sera abordé.

► À 9 heures. Salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Sans inscription. Renseignements auprès de la division du développement social au 06 79 08 56 23.

JEUDI 7 FÉVRIER

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SPORT

DIMANCHE 3 FÉVRIER

Prix René-Pajot

Le prix René-Pajot, organisé par le Running club stéphanois, se déroulera forêt départementale du Madrillet, Maison des forêts, chemin de la Sapinière. Les départs s'échelonneront de 9 h 30 (jeunes nés de 2010 à 2012) à 10 h 45 (hommes nés entre 1970 et 2001). Les inscriptions se font au gymnase du collège Paul-Éluard de 8 à 9 heures (présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition). Gratuit pour les athlètes des clubs disputant le Challenge, 4 € pour les autres.

► Renseignements au 06 61 70 32 12, au 02 79 90 08 55 ou au 06 02 61 00 96.

CONFÉRENCE

SAMEDI 19 JANVIER

Pédagogie Montessori

Dans le cadre des 10 ans du relais assistantes maternelles, Beatrice Kammerer tiendra une conférence sur : « Pédagogie Montessori, éducation positive : révolution ou effets de mode ? »

► 10 heures, salle festive. Renseignements au 02 32 95 16 26.

ANIMATIONS

DIMANCHE 27 JANVIER

Thé dansant

L'Association amicale des anciens apprentis SNCF organise un thé dansant à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Sotteville-lès-Rouen de 14 h 30 à 18 h 30. Il sera animé par l'orchestre Michel Dan et Corinne. Ouverture des portes à 14 heures. Entrée : 10 €. Pas de réservations.

INFORMATIONS

MERCREDI 6 FÉVRIER

Face aux écrans

Les bons réflexes face aux écrans seront abordés, dans le cadre des Rendez-vous de l'info. Avec l'Association du centre social de La Houssière.

► À 9 heures. Salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Sans inscription. Renseignements auprès de la division du développement social au 06 79 08 56 23.

MARDI 29 JANVIER

Atelier produits ménagers

Dans le cadre des Rendez-vous de l'info, les participants apprendront à fabriquer eux-mêmes leurs produits ménagers.

► De 9 à 11 heures, au centre socioculturel Georges-Brassens

SENIORS

JEUDI 24 JANVIER

Thé dansant

Le club Geneviève-Bourdon organise un thé dansant à la salle festive à partir de 14 heures et animé par l'orchestre « Didier Cordemans ». Entrée libre.

LUNDI 4 FÉVRIER

Sortie au cinéma



Le service vie social des seniors propose une sortie cinéma au Grand Mercure à Elbeuf pour le film *Les Tuche 3* d'Olivier Baroux avec Jean-Paul Rouve et Isabelle Nanty. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

► Réservations lundi 28 janvier uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 14 heures, dans la limite des places disponibles.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 7 FÉVRIER

Raymond Gosselin | Exposition de l'Union des arts plastiques

Très vite préoccupé par le mouvement dans son parcours d'artiste, Raymond Gosselin – peintre et sculpteur récemment décédé – exécute de

grandes compositions à structures modifiables, colorées, découpées, assemblées, mues par des moteurs ou par le vent, porteuses de rêves et d'enthousiasmes utopiques... De nombreuses expositions lui ont été consacrées.

► Le Rive Gauche (du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle) et centre socioculturel Jean-Prévost.

JUSQU'AU 19 FÉVRIER

La France et ses régions : au nord de la Loire

Présentation des régions françaises au nord de la Loire avec leurs particularités, leurs savoir-faire et leurs productions, leurs spécialités (culinaires ou autres), leurs paysages...

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 35.

CINÉMA

MARDI 22 JANVIER

Jacques Tati



Le film de Jacques Tati, *Les Vacances de Monsieur Hulot* sera diffusé.

► À 18 heures. Salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Inscriptions et renseignements auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02 32 91 02 33.

MARDI 5 FÉVRIER

Jacques tati

Projection du film de Jacques Tati : *Mon oncle*.

► À 18 heures. Salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Inscriptions et renseignements auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02 32 91 02 33.

LIVRES, FILMS, MUSIQUES

SAMEDI 2 FÉVRIER

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

CHANSON

VENDREDI 18 JANVIER

Feu ! Chatterton



Leur rock est nourri de slam et de littérature. Électricité, romantisme et vertige. Après une première tournée à tout casser, les cinq flamboyants musiciens ont vite repris la route, armés de leur dernier album *L'Oiseleur*, ode au temps béni de l'amour perdu.

► 20 h 30. Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

DANSE

MERCREDI 23 ET JEUDI 24 JANVIER

Une danseuse dans la bibliothèque

Lire p. 2

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER

Eldorado/s | Philippe Ménard



Une création déambulatoire, portée par un groupe d'artistes et d'habitants de toutes générations, lancés à la conquête de leurs territoires imaginaires. Une mise en mouvement du désir, un voyage commun vers une terre promise, vers un Eldorado contemporain qui révèle en chacun de nous nos petites utopies, nos trésors intimes.

► 19 heures et 21 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

THÉÂTRE VISUEL

DIMANCHE 3 FÉVRIER

Leo | Daniel Brière

Magie ou illusion d'optique ? L'acrobate berlinois Tobias Wegner défie les lois de la gravité : prisonnier de sa drôle de boîte, il semble marcher sur les murs avec l'aisance d'un Fred Astaire ou

rester suspendu en l'air. Un spectacle sans parole, bluffant, drôle et poétique, à mi-chemin entre le cirque, le théâtre, le cinéma et la danse.

► Dès 7 ans. 16 heures, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

THÉÂTRE

MARDI 5 FÉVRIER

Mon Cœur de Pauline Bureau

Un cœur qui se bat contre la maladie, l'acharnement judiciaire et les lobbies économiques... L'auteure et metteuse en scène Pauline Bureau retranscrit avec son propre univers l'affaire du Mediator qui révèle les pires dysfonctionnements de notre société. Une pièce encensée par le public et la critique, salutaire.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 19 JANVIER

La Tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, vous êtes invités à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots à savourer en famille !

► 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet.
Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

ROCK JEUNE PUBLIC

MARDI 22 JANVIER

Bande de tattoos | Lucien et les Arpettes



Show devant, Lucien et les Arpettes sont de retour. Le trio magique avait enflammé la scène stéphanaise et les joues des marmots il y a quelques saisons lors de mémorables concerts de rock. Bonheur de les retrouver ici avec leurs nouveaux titres.

► 19 heures, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

État civil

MARIAGES

El Mehdi Kaddouri et Nadia Oubousaid.

NAISSANCES

Assia Boutlane, Malo Herve-Commereuc, Wassim Karam, Aaron Kasema Mbuyi, Léon Langevin, Tara-Valia Randrianasolo, Erwan Tueur.

DÈCÈS

Thérèse Tassery, Jacky Vallé, Jeanine Graves, Raphaël Mpassi, Denise Bénard, Mauricette Piednoël, Mona Le Corronc, Raymond Alvarez Lopez, Huguette Cozic, Armed Semba, Zaâra Bouzenad, Nicole Prévost divorcée Jallet, Jean-Marie Cocagne, Mauricette Boyaval, Joaquin Dias, Rosario Lo Vetere.



QUOTIDIEN

Les écrans avant 3 ans : un peu, beaucoup... pas du tout ?

Devenus indispensables pour communiquer, se divertir ou encore faire ses courses... les écrans sont omniprésents dans les foyers. Ils sont aussi hypnotisants. Avec quelles conséquences pour les enfants ?

Les coulisses de l'info

Les écrans ont envahi les foyers. Les adultes sont devenus accros. Quel exemple donner aux enfants quand, dès le réveil, ils se jettent sur leur smartphone ? Comment, dès lors, rester crédible quand ils leur interdisent d'en faire autant ?

Tendre son portable à son enfant, à la sortie de la crèche, pour célébrer les retrouvailles, le geste est de plus en plus courant. « *Cela remplace le petit gâteau* », raconte Anne Porée, directrice d'une crèche en Seine-Maritime. Ce n'est le fait que d'une minorité de parents, bien sûr, mais c'est le signe d'une banalisation des écrans. Comme ces enfants qui réclament le smartphone de leur parent dès qu'ils entrent dans la salle d'attente de la PMI (protection maternelle et infantile)

ou comme ceux qui tentent, à moins de 2 ans, de balayer l'image d'un livre ! Tous les professionnels de la petite enfance font le même constat : beaucoup de tout-petits ont pris l'habitude de manipuler smartphones, tablettes et ordinateurs. Une évolution à l'origine de l'alerte lancée en 2017 sur YouTube* par Anne-Lise Ducanda, médecin de PMI : troubles de l'attention, retards du langage, hyperactivité, indifférence au monde qui les entoure... les conséquences d'une surexposition (plus de six heures par



jour) ont été illustrées en janvier 2018 par le magazine Envoyé spécial, sur France 2. « Plusieurs parents ont pris conscience des dangers après cette émission, estime Anne Porée. Et, aujourd'hui, si certains parents vous annoncent fièrement que leur petit de 2 ans et demi trouve seul ses dessins animés sur Youtube, la majorité d'entre eux nous confie leur difficulté à gérer les écrans. »

En manque

« Dans nos accueils, note Sabrina Landrin, accueillante à Interlude, sans culpabiliser les parents, nous essayons de les accompagner dans leur réflexion et de leur montrer qu'ils peuvent reproduire chez eux les activités que leur enfant ont plaisir à faire ici. Nous sommes à l'écoute des parents qui se sentent seuls face à ces difficultés. »

À l'écoute, mais aussi force de proposition, en impulsant des jeux de construction, de ballon, des chansons... autant de solutions qui peuvent paraître simples mais que « l'addiction aux jeux vidéo rend difficile à appliquer, constate Chloé Lalonde, accueil-

lante à Interlude. *Supprimer l'écran à certains enfants provoque des crises semblables à des crises de manque* ». Aussi difficile soit le sevrage (dans les situations extrêmes), il est suivi d'effets, indique le Dr Ducanda, dans sa vidéo : « Les progrès sont spectaculaires, le développement cérébral peut reprendre normalement. » Des effets réversibles à condition de prendre les choses en main et d'accepter d'être aidés : « Nous offrons aux parents une écoute bienveillante, conclut Sabrina Landrin, et proposons de réfléchir ensemble à des alternatives aux écrans. » Sans jugement. ■

▲ Les nouveaux carnets de santé recommandent depuis 2018 de ne pas laisser un enfant regarder la télévision avant 3 ans. De nombreux professionnels de la petite enfance réclament des politiques publiques plus ambitieuses.
PHOTO : J.-P. S.

RECOMMANDATIONS

Quelques recettes... simples ?

Psychologue, membre du Collectif surexposition aux écrans, Sabine Duflo recommande, avec sa méthode des 4 pas, d'interdire les écrans le matin, pendant les repas, avant de s'endormir et dans la chambre des enfants. Le psychiatre Serge Tisseron (lire interview) prescrit, quant à lui, la règle des « 3, 6, 9, 12 » : pas d'écran avant 3 ans, pas de console de jeux avant 6 ans, pas d'internet seul avant 9 ans, internet seul mais avec des règles à partir de 12 ans. Facile à dire, pas toujours facile à faire...

INTERVIEW

« Avant 3 ans, ce qui importe c'est la relation avec l'adulte »

Serge Tisseron, psychiatre

Pourquoi la consommation d'écrans est-elle plus dangereuse avant 3 ans ?

Le problème des écrans, c'est le temps qu'on y passe. Adulte, on est longtemps éveillé, une forte exposition aux écrans peut nuire à la vie sociale, mais pas aux apprentissages. Avant 3 ans, en revanche, le temps passé devant un écran nuit à de nombreux apprentissages indispensables à cet âge.

Quels sont les domaines d'apprentissage à côté desquels un enfant risque de passer à cause des écrans ?

Un enfant devant un écran ne fait rien ni avec son corps ni avec ses mains. Il ne parle pas non plus, il a donc moins de temps pour apprendre le langage. C'est aussi l'apprentissage des mimiques qui se perd. Un enfant apprend à reconnaître les mimiques des adultes en interagissant avec eux. Si cet apprentissage ne se fait pas bien, sa communication est plus difficile. Enfin, une télé allumée dans la pièce où l'enfant se trouve empêche l'apprentissage de l'attention et de la concentration, même s'il ne la regarde pas. Ce sont ces quatre grands domaines d'apprentissage qui sont entravés quand un enfant se trouve devant un écran.

Pensez-vous qu'une prise de conscience s'opère sur ces dangers ?

Oui, il y a une prise de conscience, mais en même temps les outils numériques proposent tellement d'opportunités, et cela à tous les âges ! Quand des parents les utilisent beaucoup, l'enfant développe une appétence pour ces objets simplement pour imiter ses parents. L'enfant est un formidable imitateur. C'est pourquoi la meilleure façon d'apprendre les bonnes pratiques à nos enfants, c'est par l'exemple.



PHOTO: J.-L.

L'as de la glace

Pierre Lecadre est un des grands espoirs du patinage artistique français. À 11 ans, le Stéphanois maîtrise déjà tous les doubles sauts et travaille actuellement les triples.

À 11 ans, Pierre Lecadre fait preuve d'une grande détermination. Plus tard... il sera patineur. Au minimum « champion de France », assure-t-il, comme Kévin Aymoz, récemment couronné. Même s'il a encore quelques années devant lui, Pierre est sur la bonne voie : il a fini 3^e du championnat

de France avenir et a été sélectionné par la Fédération française des sports de glace comme un des cinq meilleur-e-s jeunes patineur-se-s français dans le cadre du plan national de détection.

Pierre Lecadre est arrivé sur la glace « par hasard » : il accompagnait ses sœurs aînées à la patinoire. Il a mis les patins à 3 ans et ne

les a pas quittés depuis. « C'est un sport exigeant mais Pierre est dur au mal. Il tombe et il se relève aussitôt », soulignent ses parents, Stéphanie et Bruno Lecadre.

De la volonté

De l'endurance – et de la volonté – il en faut. L'emploi du temps du jeune Stéphanois est digne d'un athlète de haut niveau : quinze heures d'entraînement à la patinoire de l'île Lacroix, deux heures de préparation physique et une heure de danse contemporaine. Sans compter les week-ends de compétitions et les stages. En moyenne, dix-huit heures de sport par semaine auxquelles il faut ajouter les cours. Faute d'avoir obtenu une dérogation pour être inscrit en 6^e dans un collège rouennais qui propose des horaires aménagés pour les jeunes patineurs, Pierre ne va plus en classe depuis septembre 2018. Il suit des cours par correspondance, de 9 à 12 heures les jours de semaine et plusieurs heures le week-end.

Pierre est bien entouré. Il peut compter sur la présence des quatre entraîneurs de l'École sportive de patinage artistique rouennaise (Espar), un kiné, une diététicienne, un ostéopathe, un préparateur mental quand il en éprouve le besoin... et surtout sur ses parents qui l'accompagnent et le soutiennent : « C'est un investissement personnel et financier, un projet familial », précise sa maman. C'est d'ailleurs cette dernière, couturière à domicile, qui crée tous ses costumes. Tous deux veillent à ce que leur fils ne subisse pas trop de pression. « Même s'il est un peu plus mature que ceux de son âge, il a besoin de vivre sa vie d'enfant », explique Stéphanie Lecadre. « Je joue à la console le soir après l'entraînement », confirme le patineur.

Au total, Pierre a trois semaines de vacances par an, sans entraînements et sans cours. Mais il s'ennuie rapidement. « Une semaine sans patins, c'est trop long », reconnaît-il. « Au bout de quelques jours, il danse, fait des sauts dans le salon », s'amuse sa mère. « Je ne pense qu'au patinage », acquiesce-t-il. Même s'il préfère les galas aux compétitions – « Je stresse moins » –, une chose est sûre : Pierre Lecadre s'amuse sur la glace. ■